

- [Présentation](#)
  - [Centre d'Excellence Jean Monnet](#)
- [Membres](#)
  - [Enseignants-Chercheurs](#)
  - [Professionnels - Chercheurs associés](#)
  - [Professeurs émérites](#)
  - [Doctorants](#)
- [Recherche](#)
  - [Equipes et axes de recherche](#)
  - [Programmes de recherche](#)
  - [Publications](#)
  - [Manifestations scientifiques](#)
  - [Thèses](#)
- [Enseignement](#)
- [Partenariats](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#) > [Publications](#) > [Ouvrages collectifs](#)

"Les affres de la qualification juridique" Collection Actes de colloque de l'IFR sous la direction de Marc Nicod

le 24 décembre 2015

Ouvrage disponible et directement en vente à **l'IFR**  
Site de la Manufacture bureau MI 104, 21 Allée de Brienne, 31000 Toulouse

La qualification constitue la base de toute démarche juridique. Elle peut être définie comme le processus intellectuel qui permet de rattacher un fait à une catégorie, en vue de lui appliquer une règle de droit. En dépit des nombreuses études qui lui ont été consacrées, la qualification juridique n'a pas encore livré tous ses secrets....

... Mais l'on sait, notamment à la suite des travaux du Doyen Henri Batiffol, qu'il y a deux étapes dans le travail de qualification. En premier lieu, une phase d'analyse, qui permet de sélectionner le fait ou les faits considérés comme pertinents ; c'est-à-dire de retenir au milieu des multiples circonstances de l'espèce, celles qui sont à même d'entraîner des conséquences en droit. Puis, dans un second temps, vient la phase de jugement. Il s'agit alors de faire entrer le ou les faits précédemment isolés dans l'une des catégories admises par l'ordre juridique. Pour reprendre la célèbre métaphore de la commode ; il faut d'abord choisir l'étoffe que l'on souhaite ranger, pour déterminer, ensuite, le tiroir où elle trouvera légitimement sa place.

Il arrive, bien sûr, qu'en présence d'une étoffe précieuse, ou particulièrement rare, aucun tiroir ne semble approprié, sauf à en forcer la nature. Car les catégories préexistantes ne sont pas sans limite. Plus précisément, elles ne répondent pas toujours aux attentes d'un monde en évolution. Le progrès technique, l'inventivité des parties, la plasticité des comportements conduisent à un renouvellement des catégories juridiques. Celui-ci passe souvent par une étape intermédiaire, où la situation étudiée étant nouvelle ou inconnue se voit attribuer, faute de mieux, une qualification *sui generis*.

En l'absence de critères catégoriques indiscutables, la qualification juridique n'est pas exempte d'incertitudes, de controverses, voire de détournements. Aux hésitations inhérentes au choix d'une catégorie s'ajoute, en effet, le risque d'une instrumentalisation des catégories. Comment s'assurer que celui qui opère

le classement de faits n'oriente pas leur qualification en fonction des finalités qu'il poursuit ? Sans doute serait-il présomptueux de prétendre à une classification purement objective, détachée de toute arrière-pensée sur les règles qui découlent de la catégorie retenue.

## [Table des matières](#)

**Prix de vente : 35 €**

Partager cette page

.....  
[imprimer en PDF](#)

## **contact**

Anne Blandin  
[ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

## **Informations complémentaires**

**Éditeur** : IFR - Presses UT1 Capitole

**Références** :

ISBN : 978-2-36170-115-4

ISSN : 1952-0964

**Source** : Format 14 x 21, 224 pages

- [Coronavirus](#)
- [Annuaire](#)
- [Contacts](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)

Université Toulouse Capitole  
2, rue du Doyen-Gabriel-Marty  
31042 Toulouse Cedex 9 - France  
Tél. : 05 61 63 35 00  
Fax : 05 61 63 37 98  
[www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées. Consultez notre [politique relative aux cookies](#) J'accepte Je refuse